

Rapport annuel 2016

Administration:

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5
CH-3013 Berne

Téléphone 031 330 60 00

Fax 031 330 60 01

info@symova.ch

www.symova.ch



Chiffres clés

		31.12.2016	31.12.2015
Effectif des assurés			
Nombre d'assurés actifs		7'722	7'515
Nombre de bénéficiaires de rente		4'024	4'006
Total des destinataires		11'746	11'521
Nombre de caisses de prévoyance		64	64
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en millions CHF	2'773	2'601
Engagements assurés actifs	en millions CHF	1'362	1'294
Engagements bénéficiaires de rentes	en millions CHF	1'187	1'147
Total des engagements	en millions CHF	2'549	2'441
Rapport actifs / rentiers (engagements)	en %	53.4 / 46.6	53.0 / 47.0
Rapport actifs / rentiers (nombre)	en %	65.7 / 34.3	65.2 / 34.8
Degré de couverture consolidé (de toutes les caisses de prévoyance)	en %	108.80	106.56
Placement de la fortune			
Fortune	en millions CHF	2'835	2'657
Performance totale net	en %	5.56	2.12
Assurance de risque			
Somme salariale assuré	en millions CHF	490.0	457.0
Cotisations de risque versées	en millions CHF	15.63	14.58
Cotisation de risque moyenne	en %	3.19	3.19
Coûts pour les cas de décès et d'invalidité	en millions CHF	5.2	10.6
Cotisation de risque moyenne nette	en %	1.06	2.32
Frais de gestion			
Frais de gestion versés	en millions CHF	1.96	1.93
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	166.93	167.34
Remboursement à l'employeur	en millions CHF	0	0.52
Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)	en CHF	166.93	127.59
Bases techniques			
Taux d'intérêt technique	en %	2.75	2.75
Bases techniques actuarielles		LPP 2010	LPP 2010
Rendement escompté	en %	2.28	2.33



Rétrospective

Placements de la fortune

L'année de placement 2016 écoulee a été marquée par deux événements majeurs. La sortie des Britanniques de l'UE et les élections aux Etats-Unis. Bien que les résultats de la décision du BREXIT et l'élection de Donald Trump soient contraire à tous les pronostics, les corrections du marché redoutées ne se sont finalement pas concrétisées. Au contraire : Après l'élection de Monsieur Trump, les cours aux bourses internationales ont augmentés en fin d'année. Aux Etats-Unis, il faut compter avec des réductions d'impôts et une croissance des dépenses d'infrastructure, ce qui devrait stimuler la conjoncture américaine du moins à court terme. Pendant l'année écoulee, le chemin modéré de la reprise dans la zone euro s'est poursuivi. Cependant, la consommation privée demeurerait être un principal pilier de croissance favorisé par l'inflation modérée et la baisse du niveau de chômage. L'activité d'investissement n'a pourtant à nouveau pas été particulièrement élevée. En 2016, la conjoncture dans les pays émergents s'est stabilisée. L'économie suisse s'est détachée lors de l'année dernière du choc du franc. Particulièrement les exportations de biens réels et les investissements en biens d'équipements indiquent une tendance générale positive. Néanmoins, un rendement négatif a dû être offert au marché des actions suisse. Les valeurs à forte capitalisation (Swiss Market Index SMI) ont perdu 3.38%. Les grandes compagnies pharmaceutiques bâloises Novartis et Roche, dont les actions totalisent une partie de 35.8% au SMI (Swiss Market Index), ont largement contribué au résultat négatif. Le Swiss Performance Index (SPI) a mieux résisté en subissant une perte de seulement 1.41%. L'indice boursier mondial MSCI World (mis-à-part la Suisse) a augmenté d'environ 10%. Des rendements supérieurs ont été atteints par les actions des pays émergents (Emerging Markets). Les intérêts en Suisse ont à nouveau légèrement diminués regardant le 1^{er} janvier 2016. Après que les niveaux les plus bas historiques ont été atteints en fin d'été, l'élection de Donald Trump a provoqué un changement de cap. Tout de même, ceci avait pour conséquence qu'un rendement de placement légèrement positif en ce qui concerne les obligations en Suisse, a également pu être atteint en 2016. Lors de l'année écoulee, les immobiliers se sont développés de manière très positive. Dû à des intérêts bas et une demande toujours forte, les immobiliers ont été revalorisés par les experts en estimation. La performance des différentes institutions immobilières s'élevait de 5% à plus de 9%.

Malgré l'environnement de placement difficile, la Fondation collective Symova a atteint un très bon rendement de placement de 5.56%. Comparé à l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (3.87%), il en résulte une valeur ajoutée d'1.69% ce qui correspond à environ CHF 45 millions sur notre avoir de placement d'environ CHF 2.7 milliards en 2016. Les résultats de placement à long terme de la Symova sont également réjouissants. Au cours des cinq dernières années, un rendement moyen de 5.68% (indice Credit Suisse CP 5.07%) a pu être atteint. Ces résultats de placement satisfaisants du passé ont été atteints dans un environnement de taux d'intérêts en baisse. L'environnement des taux d'intérêt actuel (le rendement d'un emprunt d'état suisse de dix ans est à échéance d'environ - 0.2%) ne le permettra plus d'atteindre ces rendements historiques. Dès que les taux d'intérêt augmentent (ce qui suggérerait une bonne situation conjoncturelle), tous les investisseurs subiront premièrement des pertes sur leurs obligations et (probablement ainsi) sur leurs immobiliers.

Les résultats de placement satisfaisants ont contribué à stabiliser le degré de couverture des différentes caisses de prévoyance. Le degré de couverture consolidé de la Fondation collective a augmenté de 106.56% à 108.80%. Le degré de couverture élevé ne devrait pourtant pas dissimuler le fait que quelques caisses de prévoyance se trouvent toujours dans un état de sous-couverture.



Réduction du taux technique au 31.12.2017

Tout comme dans le rapport annuel de l'année passée, il convient de signaler que les rendements de placement attendus s'abaissent continuellement en raison de l'environnement de taux d'intérêt. Le taux d'intérêt technique actuel de 2.75% qui est déterminant pour le calcul des engagements de retraite, ne peut plus être couvert à cause des futurs revenus en capital escomptés. Il s'ajoute que, dû à l'espérance de vie continuellement croissante, les prestations de rentes doivent être versées à plus longue durée.

En raison de ces faits, le Conseil de Fondation a décidé – comme la majorité des caisses de pension – de réduire le taux d'intérêt technique à 2.0% au 31.12.2017. La réduction du taux d'intérêt technique a également pour conséquence que les taux de conversions, qui sont déterminants pour la hauteur de la rente de vieillesse, doivent être réduits. À partir du 1.1.2018 (s'applique aux retraites à partir 31.12.2017), ce dernier s'élève alors à 5.14% pour les hommes (au lieu de 5.72%) et à 5.37% pour les femmes (au lieu de 5.95%) au moment de l'âge ordinaire de la retraite.

Afin de pouvoir compenser cette réduction de prestations de 11.28% (hommes), respectivement 10.80% (femmes), le Conseil de Fondation a décidé – comme lors de la dernière baisse du taux d'intérêt technique fin 2013 – d'augmenter l'avoir de vieillesse des assurés. Les personnes assurées auprès de la Symova depuis le 1.1.2014, obtiennent la compensation totale de la réduction de prestations (11.28%, resp. 10.80%). Pour les assurés entrés après le 1.1.2014, l'augmentation diminue d'1/48 par mois manquant. Afin que les prestations puissent être maintenues à l'avenir, les différentes commissions de prévoyance doivent décider, si les bonifications de vieillesse (cotisations d'épargne) seront également augmentées de 11% à partir du 1.1.2018. En outre, le Conseil de Fondation a décidé d'abolir le splitting fin 2017. La raison en est que le taux de conversion LPP sera réduit selon toute probabilité d'actuellement 6.8% à 6.0%. Fin 2017, les assurées à longue durée obtiennent une deuxième fois une augmentation sur leur avoir de vieillesse LPP. Malgré un taux de conversion inférieur, les prestations de vieillesse LPP sont plus élevées de ce qu'il en serait le cas au futur taux de conversion de 6%.

Perspectives

Le débat politique de la réforme de vieillesse 2020 au Conseil National et au Conseil des Etats lors de cette session de printemps, est attendu avec un vif intérêt. Les solutions proposées par les deux Conseils pour garantir la prévoyance vieillesse ne sauraient être plus différentes. L'âge de référence futur (départ à la retraite) de 65 ans pour hommes et femmes et la réduction du taux de conversion minimal de 6.8% à 6.0% sont les seuls aspects sur lesquels les deux Conseils s'accordent. Le Conseil des Etats souhaite compenser la perte au taux de conversion LPP avec une augmentation générale de la rente de vieillesse AVS pour les nouveaux retraités de CHF 70. Le Conseil National aimerait combler la lacune dans la prévoyance vieillesse par des bonifications de vieillesse plus hautes. Il n'est cependant pas clair si une déduction de coordination sera encore nécessaire lors de la détermination du salaire assuré. Nous espérons qu'au moment où le lecteur aura ce rapport annuel dans les mains, les parlementaires ont pu se mettre d'accord sur une solution commune et que la votation nécessaire aura lieu le 24 septembre 2017.

La mise en œuvre des décisions de la réforme de vieillesse 2020 sera un défi majeur pour les caisses de pension. La difficulté sera de créer un juste équilibre entre les jeunes assurés et les assurés plus âgés.



Stratégie de placement

Fin 2016, l'avoir de placement s'élevait à environ CHF 2'834.6 millions. À l'exception des obligations CHF, les marges de fluctuation tactiques sont respectées. La marge de fluctuation inférieure n'a consciemment pas été atteinte, puisque les rendements escomptés dans cette catégorie de placement sont estimés comme bas, respectivement négatif. La Fondation a alors décidé une adaptation mineure de la stratégie (réduction obligations CHF en faveur de la microfinance d'1%). L'adaptation de stratégie entre en vigueur au 1.1.2017.

Catégorie de placement	Allocation stratégique d'actif / de ressource		Investi au 31.12.2016
	Stratégie	Marges de fluctuation	
Liquidité	2 %	0 – 6 %	4.89 %
Obligations CHF	27 %	24 – 30 %	23.31 %
Obligations USD	3 %	0 – 4 %	2.89 %
Actions Suisse	10 %	8 – 12 %	10.05 %
Actions Etranger	17 %	15 – 19 %	16.75 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	2.88 %
Immobilier Suisse	30 %	27 – 33 %	31.46 %
Immobilier Etranger	4 %	3 – 5 %	3.44 %
Matières premières	4 %	1 – 5 %	4.12 %
Placements chez l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.20 %
	100 %		100.00 %

Performance 2016

Après quatre ans avec un rendement positif, le marché des actions a accusé une légère baisse en 2016. Le SMI (Swiss Market Index) a perdu 3.38% et le SPI (Swiss Performance Index SPI) plus large 1.41%. Contrairement à la Suisse, les marchés d'action mondiaux ont fortement progressé. L'indice boursier MSCI World a augmenté de 9.81%. Avec plus de 13%, les placements en actions dans les pays émergents atteignent un résultat encore mieux. Le dollar US a gagné 1.53% envers le franc suisse, l'euro et la livre britannique ont cependant perdu 1.42%, respectivement 14.88%. Dans cet environnement de placements difficile, la Fondation collective Symova a réussi d'atteindre une performance totale de 5.56% (année précédente 2.12%) grâce au parc immobilier élevé. Le rendement escompté de 2.33% a par conséquent pu être dépassé.

Dans l'année sous revue, les différentes catégories de placement ont atteint les rendements de placement suivants:

Obligations Suisse	1.10 %
Actions Suisse	-1.15 %
Actions Etranger	9.81 %
Actions marchés émergents (pays émergents)	12.91 %
Immobiliers Suisse	7.99 %
Matières premières	9.59 %
Performance totale 2016	5.56 %
Benchmark	4.76 %

La performance totale de la Fondation collective Symova de 5.56% a permis de surpasser la propre directive stratégique de 0.80%. La différence repose principalement sur les rendements plus élevés dans le domaine immobilier.



Décompte des frais de gestion

Le décompte ordinaire des frais de gestion boucle sur un bénéfice de CHF 745'371. Afin de pouvoir couvrir la charge administrative en relation avec les liquidations partielles et abrogations de caisses de prévoyance, ainsi qu'une éventuelle liquidation partielle ou totale de la Fondation, la Symova constitue à partir de l'exercice annuel 2016, une provision avec un montant visé de CHF 2 millions. Dans l'exercice annuel 2016, un remboursement intégral aux employeurs affiliés n'a alors pas lieu.

Pour des raisons de transparence, les coûts de traitement et de versement des prestations de risque seront mis à charge de l'institution de prévoyance à partir de l'exercice annuel présent. Le décompte des frais de gestion sera déchargé en conséquence.

Bilan ordinaire

	2016 en CHF	2015 en CHF
Cotisations des frais de gestion	1'960'731	1'927'936
Charges administratives	2'195'980	2'180'954
Déduction de la part de la gestion de la fortune	-757'945	-768'096
Déduction de la part de l'institution de prévoyance	-222'675	-
Total des charges administratives	1'215'360	1'412'858
Bénéfice calcul ordinaire	745'371	515'078

Décompte total

Bénéfice reporté début	937'500	942'200
Bénéfice calcul ordinaire	745'371	515'078
Constitution provision liquidation partielle et totale	744'371	-
Distribution en faveur des caisses de prévoyance	-	- 519'778
Bénéfice reporté nouveau calcul	938'500	937'500

Le montant des contributions aux frais de gestion n'a pas changé depuis le 1.1.2012 et est échelonnée d'après le nombre des assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Elles s'élèvent à:

Nombre d'assurés actifs	Module	Contribution FG par assuré actif et an	Contribution FG par bénéficiaire de rente et an
1 – 9	VK 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	VK 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	VK 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	VK 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	VK 5	CHF 201.00	CHF 96.00
Ab 1'000	VK 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution de prévoyance

L'institution de prévoyance couvre les prestations en cas de prévoyance décès et invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque. Contrairement à l'année précédente, moins de prestations ont dû être versées. Comme mentionné au décompte des frais de gestion, dans l'exercice annuel 2016, les coûts de l'Administration pour le traitement et le versement des prestations de risque seront mis à charge à l'institution de prévoyance pour la première fois. Dans l'ensemble, il en résulte, fin 2016, un excédent de revenus de CHF 10'549'095. Cet excédent a proportionnellement été crédité aux différentes caisses de prévoyance en faveur de la provision pour le changement de bases des assurés actifs.

	2016 en CHF	2015 en CHF
Cotisations de risque employé / employeur	15'626'260	14'576'990
Déduction prestations réglementaires	<u>-5'197'487</u>	<u>-10'557'284</u>
Excédent de cotisation	10'428'773	4'019'706
Constitution provisions	-1'190'000	-320'000
Bénéfice de la part d'assurance	9'238'773	3'699'706
Revenu placement de fortune	1'871'076	702'846
Constitution réserve de fluctuation de valeurs	-157'080	-42'240
Part des frais d'administration	<u>- 222'674</u>	<u>-</u>
Bénéfice total avant la distribution	10'730'095	4'360'312

Le Conseil de Fondation a déterminé la distribution de bénéfices suivante de l'institution de prévoyance:

	2016 en CHF	2015 en CHF
Bénéfice total	10'730'095	4'360'312
Report au nouveau décompte annuel	<u>-181'000</u>	<u>-480'000</u>
Distribution en faveur des caisses de prévoyance	10'549'095	3'880'312
Pour la constitution de provisions pour le changement de base des assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)		

Après la distribution effectuée, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit:

Fonds de fluctuation des risques (calculé par l'expert en CP)	16'950'000	15'760'000
Réserve de fluctuation de valeur	2'237'400	2'080'320
Report du bénéfice (6 mois de cotisations)	<u>7'921'000</u>	<u>7'740'000</u>
Total de la fortune (provisions) à la fin de l'année	27'108'400	25'580'320



Bilan actuariel

	2016 en CHF	2015 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	2'772'826'551	2'601'411'124
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'336'686'072	1'279'815'985
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'113'401'049	1'113'753'589
Provisions techniques	98'495'332	47'612'797
Total des engagements actuariels	2'548'582'453	2'441'182'371
Excédent actuariel	224'244'097	160'228'753

Degré de couverture (consolidation de toutes caisses de prévoyance) **108.80 %** **106.56 %**

Degré de couverture y compris l'institution d'assurance et le report du bénéfice du compte des frais d'administration **109.18 %** **106.96 %**

Degrés de couvertures des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2016		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2015	
85.00 à 89.99 %	2	3 %	2	3 %
90.00 à 94.99 %	4	6 %	3	5 %
95.00 à 99.99 %	4	6 %	5	8 %
100.00 à 113.20 % ⁽¹⁾	28	44 %	38	59 %
plus que 113.2 %	26	41 %	16	25 %
Total	64	100 %	64	100 %

(1) Des réserves de fluctuation de valeur sont constituées jusqu'au degré de couverture de 113.20 %. Ce n'est qu'ensuite que des fonds libres sont à disposition.

Effectif des assurés

	au 31.12.2016			au 31.12.2015		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Total des assurés actifs	6'383	1'339	7'722	6'260	1'255	7'515
Rentes de vieillesse	2'367	157	2'524	2'345	136	2'481
Rentes d'invalidité	137	13	150	129	16	145
Rentes de conjoint	30	1'205	1'235	29	1'234	1'263
Rentes d'orphelin / d'enfant	69	46	115	74	43	117
Rentes totales	2'603	1'421	4'024	2'577	1'429	4'006



Organisation

Conseil de Fondation (période du mandat du 01.07.2016 au 30.06.2019)

Représentants des employés:

Reichen Beat, chef adjoint serrurerie/mécanique BLS SA, Spiez Président
Brodard Vincent, secrétaire du syndicat SEV, Romont
Graf-Litscher Edith, secrétaire du syndicat SEV, conseillère nationale (PS/TG), Frauenfeld
Hunziker Stephan, Conducteur de bateaux SGV, Lucerne
Niederer Heinz, département de finances AB, Heiden

Représentants des employeurs:

Trchsel Werner, directeur VZO, Uerikon Vice-président
Hutter Chalmers Manuela, cheffe finances-HR SOB, Wittenbach
Jermann Franziska, cheffe HR BLS SA, Uettiligen
Schmid Fabian, directeur RBS, Gwatt
Vuilleumier Pascal, directeur TransN, Cornaux

Commission de placement (période du mandat du 01.10.2016 au 30.09.2017)

Bähler Markus, chef de finances Verkehrsbetriebe STI, Thun Président
Trchsel Werner, directeur VZO, Uerikon Vice-président
Friedli Stefan, chef de finances REKA, Oekingen
Niklaus Urs, directeur Fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg
Reichen Beat, chef adjoint serrurerie/mécanique BLS SA, Spiez

Ammann Dominique, PPCmetrics SA Zurich; consultant externe (sans droit de vote)

Direction

Niklaus Urs, directeur
Gabriel Sara, directrice adjointe et responsable placements et finances

Externes

Expert en prévoyance professionnelle	Martin Schnider, Abcon SA
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA, Berne
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)
Expert en placements	PPCmetrics SA

